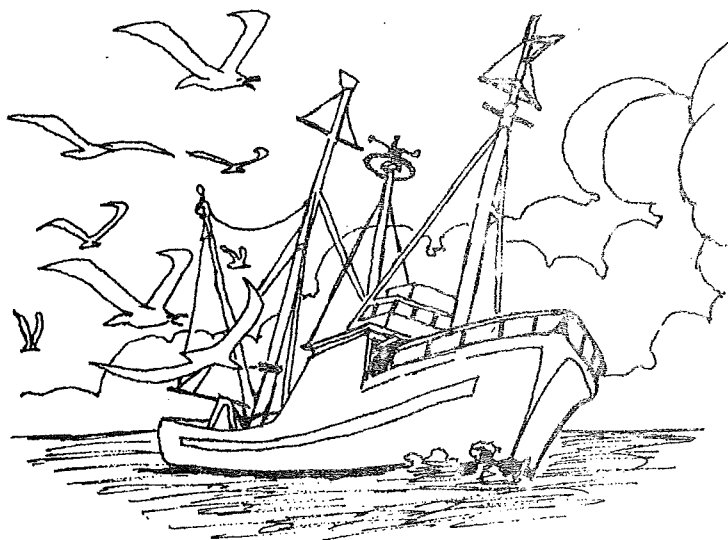


# LE CONQUET

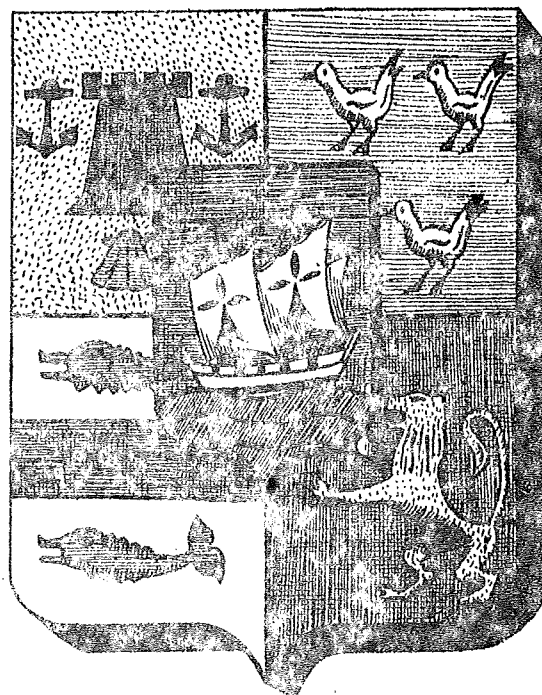
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N 37

OCTOBRE 86



## LE MOT DU MAIRE,

Les journées exceptionnelles que nous avons vécues en septembre et en ce début d'octobre ont déjà fait oublier les affreuses conditions climatiques du mois d'août. Venant après la mauvaise saison 85, elles auront laissé chez les personnes un arrière goût d'insatisfaction et une certaine inquiétude pour l'avenir.

Notre camping municipal qui, de l'avis de sa nombreuse et fidèle clientèle, reste un des plus agréables de Bretagne, a subi le contre-coup de cette mauvaise saison comme l'ensemble des infrastructures touristiques une perte de recettes de près de 20 % sur l'objectif fixé. Mais que le contribuable se rassure, les recettes couvrent largement les annuités d'emprunt et, malgré ce manque à gagner, le budget supplémentaire de la commune a pu être équilibré sans difficultés majeures.

Laissons le passé et regardons plutôt vers l'horizon 2 000 !

Deux projets très importants vont bientôt démarrer. Ils auront l'un et l'autre un impact très fort sur la vie locale ; il s'agit de la réhabilitation du centre ville et l'aménagement du port.

Avant même que ce bulletin ne paraîsse, les bull-dozers auront peut-être déjà commencé leur travail de démolition. C'est toujours un déchirement que de voir disparaître des bâtiments et des pierres témoins du passé, qui font partie de notre vie quotidienne, mais bâtir du nouveau n'est-ce pas aussi un acte d'espoir et de foi en l'avenir ?

J'ai été jusqu'à présent assez réservé à l'égard du projet du port. Ma position de "spectateur" entre l'équipement et le Conseil Portuaire ne me permettait pas d'avoir une autre attitude que l'expectative.

Après des mois de discussions, un consensus a enfin été trouvé. Les différents contacts que j'ai actuellement avec les décideurs me laissent penser que le port du CONQUET est enfin sur les rails.

Il s'agit maintenant de répartir la charge financière entre le Département, la Région, l'Etat et la C.E.E.. Si j'en juge par les derniers échos que j'ai reçu, on compte beaucoup sur la Communauté Economique Européenne, à l'exemple de l'opération qui a été réalisée à Stornoway dans le Nord de l'Irlande...

Alors, WAIT and SEE.

Le Maire,

J.F.LE BORGNE

# état civil



## Naissances :

BRUYÈRE Julia 24/07/86 Kérandiou Vian  
RICHARD Audrey 05/08/86 rue de Kérandiou  
LARSONNEUR Kévin Jean Robert 10/08/86 35 rue Robert Schuman  
GROVEL Marie 14/08/86 24 rue Poncelin  
BERNUGAT Lionel 19/08/86 32 rue Sainte-Barbe  
LE DU Anthony 29/09/86 5 rue Laënnec

## Décès :

Le 04/06/86 : Roger Henri BROCHARD Route Touristique 76 ans  
Le 18/06/86 : Paul GARREAU, 22 rue Clémenceau, 50 ans  
Le 28/06/86 : Marie Jacquette FLOCH veuve KERHUEL rue J. TANIQU, 77 ans  
Le 22/07/86 : Nathalie SOURIMENT, rue de Croas ar Veyer, 19 ans  
Le 09/08/86 : Marie Jeanne LE FOURN veuve VAILLANT, rue Victor Ségalen, 66 ans  
Le 29/08/86 : Hervé LE RU, rue Pierre Loti, 89 ans  
Le 05/09/86 : Marie Aline Emilie OMNÈS veuve ANDRIEUX, 8 rue A. Lucas, 79 ans  
Le 14/09/86 : Jean Georges WURTH, Route Touristique, 88 ans  
Le 19/09/86 : Pierre LANDES, Kerlohic, 69 ans  
Le 30/09/86 : Ernestine Marie GAHAGNON, 80 ans

## Mariage :

### Le 30/05/86 :

KERLOGOT Stéphane Marcel, vendeur, 34 rue R. Salengro BREST  
KEREBEL Chantal, sans profession, Prat Mélou LE CONQUET

### Le 04/07/86 :

PAUGAM Ronan, Echaffaudeur, 9 rue Saint-Christophe LE CONQUET  
LE GOFF Christine, Secrétaire, 9 rue Saint-Christophe LE CONQUET

### Le 12/07/86 :

LE DAUPHIN Dominique Marie Serge, Enseignant, 9 rue des Primevères LANDERNEAU  
LE MANACH Soazig, Enseignante, 18 rue Pen ar Bed LE CONQUET

### Le 19/07/86 :

SALAUN Jean Paul Alain, Etudiant en Médecine, 9 rue Ch. de Gaulle LE CONQUET  
MENGANT Laurence Louise, Piqueuse Matelassière, 13 rue Mahé de la Bourdonnais GUILERS

### Le 01/08/86 :

QUELLEC Jean-Noël, Professeur d'Educ. Phys., Kérangoff LE CONQUET  
TANGUY Jocelyne Marie Andrée, conseillère d'éducation, 36 A. du Gal Leclerc LIVAROT

### Le 09/08/86 :

APPRIOU Jean-Jacques, Pyrotechnicien, 28 rue Th. Botrel LE CONQUET  
KERMAIDIC Florence, Employée de bureau, 4 rue de Roscanvel BREST

.../...

Le 23/08/86 :

SALAUN Rémi François Marie, Employé de Banque, 28 rue Th. Botrel LE CONQUET  
GALBRUN Anita Yvette Marie, employée de banque intérimaire, 3 rue de l'Aber Wrac'h BREST

Le 27/08/86 :

LE BIHAN Pascal Bruno, Juriste, presqu'île de Kermorvan LE CONQUET  
KERMARREC Gaëlle Annick, Institutrice, Presqu'île de Kermorvan LE CONQUET

Le 29/08/86 :

MALO Patrick René François, Conseiller de Formation, 4 rue Lombard LE CONQUET  
HALOUA Sylvie, Illustratrice, 4 rue Lombard LE CONQUET

\*\*\*\*\*

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le 07/07/86 GELEBART Camille 11 rue Kennedy	Résidence Princ.
Le 07/07/86 Mairie du CONQUET	Atelier Communal
Le 07/07/86 PHILIPPOT Yves 10 rue C. Frenet BREST	Rési. Princ.
Le 15/07/86 L'HARIDON Pierre Les Blancs-Sablons	Chalet démontable
18/07/86 DOUZAMY Yves 15 rue A. Brizeux	Ext. Rési. Princ.
Le 05/08/86 TESSON Bernard 26 rue A. de Mun	Rési. Princ.
Le 21/08/86 LARSONNEUR Alain Kéringar	Rénov. Bât. agricole
Le 21/08/86 VIGOUROUX Joseph Kérangoff	Rési. Princ.
Le 02/09/86 GUEGUEN yves Marie rue du bilou	Ext. Habitation
Le 09/09/86 GOURMELON Bernard Kermegant	Porcherie
Le 19/09/86 RICHARD François Kervidré	Véranda
Le 19/09/86 FRUGIER Fabrice 13 rue bois d'Amour BREST	Rési. Princ.
Le 19/09/86 BONITCHI Guy Impasse du Théven	Garage
Le 19/09/86 MENEUR Marcel 15 rue Saint Valentin GUILERS	Rési. Princ.
Le 19/09/86 CALVARIN Joseph Place M. Larreur SAINT RENAN	Ext. et Réno. Habit.
Le 29/09/86 GUILLEUX Gildas, rue Lt JOURDEN	Ouvert. fenê./façades
Le 10/10/86 BRUNETEAU André, 7 rue Pen ar Bed LE CONQUET	Garage & cabanon
Le 10/10/86 LE BORGNE Christian, 14 av. Bouilloux Lafont ETAMPES	Addi. Modif. Rés. Princ.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

La Mairie rappelle que les inscriptions sur les listes électorales peuvent être prises jusqu'au 31 décembre 1986.

Sont concernés :

- Les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ;
- les jeunes ayant 18 ans dans l'année en cours.



CONSEIL MUNICIPAL  
\*\*\*\*\*

## SEANCE DU 30 JUIN 1986

### Emprunts :

Le Maire est autorisé à contracter les emprunts suivants :

\* Le premier d'un montant de 700 000F sur 15 ans au taux de 9,50% destiné aux travaux de voirie.

\* Le second de 140 000F auprès de la CAECL sur 10 ans au taux de 8,75% pour l'éclairage public.

\* Le troisième d'un montant de 825 000F contracté auprès de la Caisse d'Epargne au taux de 10,75% sur 7 ans en remplacement du prêt de 1 000 000F à 14%. 21 000F par an pendant 7 ans seront ainsi économisés.

### Taxe publicitaire :

Une taxe va être instaurée sur les emplacements publicitaires fixes au prix de 62F le mètre carré. Accord par 12 voix.

### Tableau des effectifs :

Le Conseil donne son accord au Maire pour modifier le tableau des effectifs en créant un poste d'ouvrier professionnel. Jean-Paul BOSSARD ayant réussi les épreuves du concours auquel ont participé 6 concurrents, a été nommé à ce poste.

### Sivom :

L'assemblée est d'accord sur la modification des statuts du SIVOM. Le suppléant a droit de vote.

### Bibliothèque pour tous :

Un accord de principe pour la création d'une convention entre " Culture et Bibliothèque pour tous" et la commune est intervenu. La commune met à la disposition de l'association un local rue Lieutenant Jourden.

### Syndicat vélodrome :

Un second délégué a été désigné. Il s'agit de Mr LE BORGNE, Mr LEON ayant été désigné lors d'une précédente réunion.

### Comité des Loisirs :

Le Conseil accorde une subvention de 2000F au Comité pour le feu d'artifice du 13 Juillet. Un bal est prévu ce même jour au quai du Drellac'h.

### Vestiaires du stade :

Le club de football a contracté un emprunt de 40 000F sans intérêt, sur 5 ans, pour la construction des vestiaires au terrain municipal. Ce prêt a été reversé à la commune. Le Conseil donne son accord au Maire pour rembourser 8000F pendant 5 ans sous forme d'une subvention au club. Ce dernier reversera cette somme à la Ligue de l'Ouest de Football.

### Cession de terrain :

Une enquête publique sera menée concernant la cession d'un délaissé communal situé rue de Béniguet, à Mr Jean-Michel LE GALL. En contrepartie, les consorts LE GALL autorisent la construction de l'atelier communal en mitoyenneté avec leur propriété, rue Louis Pasteur.





# VIE ASSOCIATIVE



## PREMIER TOURNOI OFFICIEL DE LA SECTION TENNIS

Le premier tournoi officiel de la section tennis de l'A.S. LE CONQUET s'est déroulé du 12 au 26 Juillet sur les courts du Stade municipal et dans la salle omnisports de PLOUGONVELIN.

Doté de 3 000 F. de prix et avec le concours de M. Gilbert SALIOU, Juge-arbitre régional, le tournoi a recueilli 130 inscriptions, ce qui représente, pour une première organisation, une participation honorable.

La progression et les finales ont été suivies par un public nombreux et attentif. Monsieur le Maire du CONQUET a honoré de sa présence la remise des coupes et médaille de la ville, aux vainqueurs des quatre compétitions :

- Jean-Marc LE GUEN, de GUIPAVAS, classé 15/1, en tournoi hommes
- Laurence FAIVRE, de COLMAR, .. benjamine classé 15/5, en tournoi dames
- Erwan PRUNETTA, de BREST, en minimes garçons
- Aéla MENGUY, du CONQUET, en minimes filles

Dans l'épreuve hommes, les jeunes du club, Pierre JESTIN et Yannick LARSONNEUR ont atteint le stade des quarts de finale.

Jean-Jacques APPRIOU, Président du club, fait un bilan positif, malgré le léger déficit financier, de cette première expérience qu'il s'agira de renouveler l'an prochain avec, espère-t-il, un plus grand nombre d'inscrits.

INSCRIPTIONS AU CLUB pour la saison 86-87 : elles auront lieu les samedis 6 et 13 Septembre, de 14 à 15 h. Comme l'an passé des cours seront assurés par un moniteur et un éducateur.

( Les inscriptions seront prises salle omnisports )





### ECHANGE DE JEUNES : un redémarrage encourageant

27 Gallois et autant de Bretons de 13 à 17 ans ont participé à l'échange organisé par les Comités de jumelage du CONQUET et de Llandeilo.

Les jeunes de Llandeilo et des environs, accompagnés du président du comité Gallois, M. DANY EDWARDS, et de son épouse, ont séjourné dans les familles du CONQUET et de PLOUGONVELIN du 19 au 28 juillet. Durant leur séjour, le comité a organisé une journée pique-nique, équitation au "club du guilou" à Larret ainsi qu'une soirée "Disco" et une soirée "barbecue" à laquelle participaient plusieurs familles d'accueil. Ces familles ont pour leur part librement diversifié les activités pour leurs jeunes hôtes : plages, visite de Brest, visite du phare de Saint-Mathieu, etc...

Puis les jeunes du CONQUET et de PLOUGONVELIN ont séjourné à Llandeilo et dans les environs du 28 juillet au 8 août. Ils étaient accompagnés par Melles Monique DANIEL et Claire PLOUZANÉ. Le Comité Gallois et les familles d'accueil leur avaient préparé un séjour agréable (piscine, visite de Swansea, journée dans un centre de loisirs, plusieurs soirées "disco").

D'une manière générale, les jeunes ainsi que les familles d'accueil ont été très satisfaits de leur séjour de part et d'autre. Bien sûr le nombre de participants (le plus élevé depuis que les échanges existent) a entraîné ici ou là quelques petits problèmes (adaptation, entente avec le correspondant) mais on peut penser que dans la majorité des cas, ce redémarrage des échanges de jeunes est très encourageant puisque 40 jeunes Gallois ont déjà fait part de leur intention de venir au CONQUET l'an prochain et le Comité Gallois doit être remercié pour le travail important qu'il a réalisé cette année dans ce domaine.

### BAL DU 19 JUILLET

Notre bal annuel n'a pas connu l'affluence des années passées malgré la publicité réalisée. Toutefois les jeunes et moins jeunes présents à ce bal ont passé une agréable soirée.

### ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle se tiendra le 14 novembre à la salle polyvalente à 18 heures.

Les personnes qui désirent nous rejoindre au sein du comité sont très vivement invitées à se faire connaître. Le Comité est ouvert à tous ceux qui désirent agir et apporter des idées nouvelles. L'ambiance y est excellente, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! les personnes intéressées peuvent prendre contact avec les membres du comité et plus précisément avec son président :

Georges TREBAOL, rue Milin Avel  
29217 LE CONQUET  
tél. : 98.89.06.00

# CLUB DES MOUETTES



Le Club des Mouettes a fermé ses portes le 27 juin, après une année bien remplie. Nous avons organisé quelques promenades qui ont, nous l'espérons, satisfait nos adhérents, qui ont pu, de cette façon, sortir de leur cadre de vie habituel, au moins pour un jour, et se distraire sainement. Nous rentrons le soir, parfois un peu fatigués, mais toujours contents d'avoir passé une journée agréable.

Tout le monde, nous pensons, a passé de bonnes vacances, malgré le temps maussade de l'été. Cela n'a pas empêché notre vente artisanale d'obtenir son succès habituel. Nous remercions toutes les personnes qui y ont participé. cela réconforte de savoir que nous avons beaucoup d'amis.

## CLUB DE GYMNASTIQUE CONQUETOISE

### Féminine

Le lundi et le vendredi de 20 heures à 21 heures et le mardi et le vendredi de 14 heures 00 à 15 heures 00 à la salle de Gymnastique (salle Omnisports).

Pour tous renseignements s'adresser à :

Madame JESTIN tél. 98.89.03.96

Madame MILIN tél. 98.89.12.78



## BASKET BALL CONQUETOIS



La saison 86-87 a débuté, c'est en fait la 6ème de la section.

De plus, la présente saison est doublement importante, d'une part, pour les Séniors garçons, la montée en excellence départementale est une inconnue mais avec la bonne volonté de tous les joueurs, ils devraient pouvoir s'y maintenir et d'autre part, pour les séniors filles qui vont évoluer sans pivot cette saison mais qui avec leur esprit de corps devraient glaner quelques belles victoires.

Afin de bien débiter la saison, le comité a mis sur pied un stage les 14, 15, 16, 17 août pour les cadettes, cadets, séniors filles, séniors garçons. Les thèmes du stage étaient : préparation physique, rebond contre-attaque.

Une vingtaine de stagiaires participèrent aux diverses séances qui furent données et ceci dans la bonne humeur.

A ce sujet, Catherine MAGUEUR effectua du 1 au 8 août à LANNILIS, un stage de perfectionnement organisé par le comité départemental en compagnie de 35 autres filles.

Le samedi 23 août ce fut la 6ème édition du challenge "Pen ar Bed" auquel participèrent 12 équipes masculines et deux féminines dont l'équipe ESPOIRS 29 (sélection cadettes du Finistère).

Près de 350 personnes assistèrent aux rencontres d'un assez bon niveau pour ce début de saison.

La finale fut "magique" la sélection 86 l'emportant finalement sur l'E.S. Kerbonne (49-38) non sans avoir durement bataillé sous les cercles.

La coupe du Finistère fut aussi un bon entraînement pour les deux équipes séniors. Les garçons rencontrèrent le P.L.R., les ESPOIRS 29 et l'ESPERANCE, de leur côté les filles jouèrent contre A.S. Guelmeur, A.S.PTT et la cavale Blanche.

128ème de Coupe de France : les Juniors Filles ont rencontré Espérance St Helier de Rennes, 63 à 28 pour les Conquetoises. Les 64ème de finale auront lieu le 23 Novembre 1986.

\*\*\*\*\*



## ECOLE DE SPORTS RUGBY

SAISON 86 - 87

Pour tous renseignements : A STRABONI, tél. : 98.89.10.43

- L'école de sports est ouverte aux enfants de 5 à 12 ans (garçons et filles).
- Le fonctionnement est le suivant :
  - cycle de 3 ou 4 semaines,
  - tous les mercredis, les enfants répartis en trois groupes pratiquent 2 à 3 disciplines.
    - le plus souvent possible, le club fera venir des intervenants extérieurs spécialistes dans telle ou telle discipline...
    - au moins une fois par trimestre les enfants pourront se déplacer en car soit pour pratiquer, soit pour assister à une démonstration.
- 1er rendez-vous NANTES, le 15 novembre pour assister à FRANCE - NOUVELLE ZELANDE en rugby.

### MODALITES D'INSCRIPTION :

- 1 fiche individuelle d'état civil,
- 1 autorisation parentale ,
- 1 certificat médical,
- 2 photos.

Pour les enfants déjà inscrits, seul le certificat médical est nécessaire.

La cotisation sera de 70 Francs pour la saison 86 - 87.

Selon les finances il sera demandé une participation financière pour les déplacements en car.



---

DOJO DE L'IROISE  
\*\*\*\*\*

Les cours reprendront le **MARDI 9 SEPTEMBRE**

Horaire des cours :

- Enfants ceinture orange et verte : le mardi de 18 h 15 à 19 h 30
- Enfants débutants et ceinture jaune : le jeudi de 18 h 15 à 19 H 30
- Adultes et + de 14 ans : le mardi et jeudi de 19 h 30 à 21 h.

Cours pour tous le **SAMEDI** de 17 h 30 à 19 h.

Un bref résumé avec les résultats éloquents de la saison passée.

Coupe au sol du finistère

Dans leur catégorie respective : Ire Jean-Pierre COZ et Gilles CARIO. Le Dojo obtient 2 titres sur 3 en Séniors et prend la 1ère place des clubs du Finistère.

Championnat du Finistère

Benjamins : 3ème Gérald BRENTERCH, Jérôme PERROT.

Séniors : 1er Christian FABRE

1er J.P. COZ

Championnat de Bretagne

2ème Christian FABRE

2ème Jean-Pierre COZ

Objectifs pour la saison 86 - 87

- La ceinture noire pour FABRE, COZ, CARIO, BRENTERCH.
- Les championnats Benjamins
- La ceinture verte et bleue pour Marie Françoise AMIL et Marie Laure BRENTERCH.

Une dizaine de féminines sénior ont suivi les cours la saison passée.



# DE BABORD A TRIBORD

## LE SCOUTISME ?

Mais oui vous connaissez !

L'opération Pen Ar Bed pour la remise en état du fort Saint Louis a été une réussite et vous aurez surement rencontré de nombreux jeunes scouts de 14 à 18 ans dans les rues du Conquet, cet été. En effet 350 jeunes de toute la France, de Strasbourg à Toulon, de Vincennes à St Martin de Cran, mais aussi de l'étranger ( Sénégal, Burkinafaso) se sont succédés au fort pour travailler. Ils ont également apprécié la découverte de notre région et cela grâce à vous tous. Vous avez tous contribué à laisser un excellent souvenir dans la mémoire de ces jeunes : Merci aux commerçants, au club de plongée qui a proposé des baptêmes pour un prix étudié, aux pêcheurs qui ont accueilli chaque jour des jeunes à leur bord. Cette rencontre avec la mer restera un inoubliable souvenir pour tous ces jeunes.

Merci à tous et BRAVO.

Pendant ce temps les louveteaux et les mousses de 8 à 14 ans, sont partis pour Lanvéoc pour vivre plusieurs aventures, pour partager la vie d'équipe. Au cours de ce camp, ils ont rencontré d'autres scouts Français et même Allemands. Un camp réussi grâce au travail de tous les responsables.

L'inauguration du fort le 21 Septembre a été un succès. Beaucoup de personnalités s'étaient déplacées pour l'occasion. La population Conquetoise, nombreuse, a su se mêler aux Scouts venus de tous côtés.

L'avenir du fort s'annonce bien.

Beaucoup de projets en lien avec les responsables nationaux sont à l'étude. Vous entendrez encore parler des Scouts !

Un Kig Ar Farz sera organisé le dimanche 7 Décembre. Retenez cette date.

\*\*\*\*\*



# AVIS À LA POPULATION!

## CONTROLE DES EAUX

Résultats des prélèvements effectués sur 2 fontaines de la commune :

- Fontaine de la "Redoute des Blancs-sablons" :  
Eau souterraine brute : EAU DE BONNE QUALITÉ

- Fontaine de Prat ar C'halvez :  
Eau souterraine brute : EAU DE MAUVAISE QUALITÉ,  
POLLUTION FÉCALE

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres et haies en bordure des voies publiques. En cas de non observation, l'élagage sera fait par les services municipaux aux frais des intéressés.

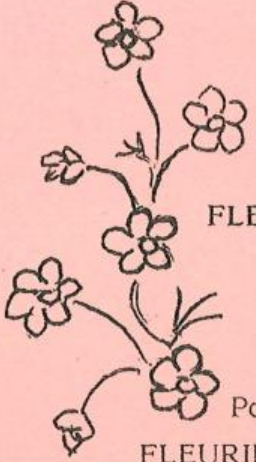
Malgré les nombreux avertissements, les chiens errants sont toujours nombreux...



Dans le but d'améliorer la desserte en énergie électrique du CONQUET, E.D.F. a entrepris des travaux importants consistant à poser des câbles souterrains 20 000 volts, depuis le port jusqu'au transformateur de Kéronvel, soit environ 2,5 kilomètres de câbles. Les vieux câbles existants seront également remplacés par des nouveaux câbles de section plus importante. Ces travaux seront achevés vers le 15 novembre 1986. Une seconde tranche sera entreprise en 1987 afin de déposer la ligne aérienne moyenne tension qui alimente le poste de transformation situé près de la Mairie.

Il est également prévu pour fin 1986 le prolongement d'une ligne aérienne moyenne tension depuis PLOUGONVELIN jusqu'à LOCHRIST. Cette ligne servira d'alimentation secours du CONQUET en cas de défaillance de la ligne actuelle.

Tous ces travaux contribueront à apporter une meilleure sécurité d'alimentation de la commune.



FLEURISSONS NOS MAISONS, NOS JARDINS, NOS COMMERCES, NOS FERMES

FLEURISSONS LE CONQUET

Pour la quatrième année consécutive, la commune participait à la campagne FLEURIR LA FRANCE.

Cette manifestation s'est déroulée dans la commune le samedi 21 juin et réunissait 16 participants. Un jury composé de quatre personnes et de la commission des jardins, devait classer les concurrents d'après les critères bien définis en : jardins fleuris, fermes fleuries, commerces fleuris et balcons fleuris.

Voici le classement sur le plan communal :

Jardins fleuris : 1er M&Mme LANSONNEUR

2ème Mr MAGUEUR

3ème M&Mme BLÉAS

4ème M&Mme CHAUVIN

5ème M&Mme FRACHET

6ème M&Mme MASSIQUET

7ème Mme PETERS

8ème M&Mme ANDRÉ

9ème M&Mme PERROT

10ème M&Mme VAILLANT

11ème M&Mme FOY

12ème Mme COURTOIS

Ferme fleurie : 1er M&Mme QUELLEC

- 2ème M&Mme HAMON

Commerce fleuri : 1er M&Mme BEAUBAIS

Balcon fleuri : 1er M. ARZEL

Un jury départemental visitait les 1er prix de chaque catégorie et établissait un classement : les meilleurs jardiniers de l'arrondissement, c'est ainsi que nous avons vu attribuer :

1ère catégorie : jardins avec maisons très visibles de la rue : 5ème place M. MAGUEUR

6ème catégorie : hôtels-restaurants, cafés avec ou sans jardin : 5ème place à M&Mme BEAUBAIS : vieux logis

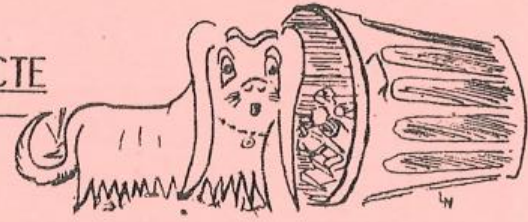
7ème catégorie : fermes fleuries : 9ème place M&Mme QUELLEC, Kervouroc

La commission des jardins se réjouit avec fierté d'avoir des lauréats classés dans cette campagne "Fleurir la France" et adresse ses félicitations à tous ceux qui oeuvrent à embellir notre environnement.



## SERVICE REPURGATION

### PRECISION DES REGLES DE COLLECTE



Le Service Répurgation du SIVOM de SAINT-RENAN n'assure, en principe, que la collecte des ordures ménagères traditionnelles et, pour certaines communes, la collecte spécifique de verre usagé, ferraille et objets encombrants. Les déchets de jardin, s'ils sont en petite quantité peuvent également être collectés lors des tournées.

Ce service Répurgation se trouve, cependant, chaque année en difficulté avec des déchets dont la nature, le poids et l'importance ont une lourde répercussion sur les circuits, sur le personnel et sur le matériel, en particulier de nombreux et importants déchets de jardin (pelouse à l'état de fumier pierres et gravats...) déposés dans les poubelles ou dans les containers.

Il en va de même pour les boues de puisards ou autres immondices semi-liquides, à forte densité, difficilement manipulables.

Il est précisé que la décharge contrôlée du Gavré est ouverte au public pour permettre le dépôt des ordures et déchets qui n'entrent pas dans le cadre d'une collecte normale d'ordures ménagères ou d'objets encombrants.

Les containers collectifs sont, hélas, soumis au même régime et contiennent parfois des matériaux interdits (moteur de voiture, poste de télévision, pierres et gravats...) servant malheureusement de palliatif à l'élimination de certains déchets.

Tout ceci est fait au détriment du Service Public et par conséquent au détriment des principaux bénéficiaires, c'est-à-dire la population.

Il semble donc utile de rappeler le respect des règles élémentaires en la matière pour ne pas nuire à la bonne efficacité du service :

respect de la nature des déchets autorisés, de leur poids et de leur dimension, recherche de la qualité du contenant.



TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE OBTENUS EN VOUS ADRESSANT A UN RESPONSABLE PROCHE DE VOTRE DOMICILE OU AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE

ASSOCIATION LOCALE  
de PLOUGONVELIN  
Responsable LE CONQUET  
Madame LE BRIS M.L.  
Rue Kennedy  
Tél. : 98.89.01.24

**QUI PEUT ÊTRE AIDÉ ?**

La travailleuse familiale intervient au domicile des familles.

**DANS LES CAS DE MATERNITÉ**

Elle facilite la réalisation d'un climat favorable à l'accueil de l'enfant.

**DANS LES CAS DE MALADIES DU PÈRE OU DE LA MÈRE, D'HOSPITALISATION, DE SÉPARATION DES PARENTS OU DE DÉCÈS**

Pour que ces graves difficultés ne provoquent pas un éclatement brutal de la famille.

**DANS LES CAS DE MALADIE DE L'ENFANT**

Pour permettre à la mère de rester auprès de son enfant hospitalisé ou de ne pas interrompre son travail professionnel si elle est seule pour élever ses enfants.

**DANS LE CAS DE SURCHARGE FAMILIALE OU DE FATIGUE**

Ceci à titre préventif afin d'éviter maladies et dépressions.

**DANS LES CAS TRÈS NOMBREUX OU LES SOLIDARITÉS, FAMILIALES OU DE VOISINAGE, N'EXISTENT PAS OU NE SUFFISENT PAS.**

**QUI EST LA TRAVAILLEUSE FAMILIALE**

*Une travailleuse sociale titulaire d'un diplôme d'état.*

*Une travailleuse sociale qui complète chaque année sa formation par des sessions de perfectionnement.*

*Une travailleuse sociale qui s'adapte à chaque famille en respectant les manières d'être et de faire de celle-ci.*

*Une travailleuse familiale qui intervient avec discrétion.*

LES FAMILLES  
AU SERVICE DE VOTRE FAMILLE

**BUT DE NOTRE ASSOCIATION**

Notre association a pour buts :

- d'aider matériellement et moralement les familles avec enfants habitant dans les communes où elle exerce son action.
- de développer un climat familial et d'intensifier les courants de solidarité, la vie sociale et l'animation dans les communes qu'elle dessert en faisant participer les familles, notamment celles ayant bénéficié de l'action de l'association.

**SON FONCTIONNEMENT**

Le service d'aide à domicile aux familles est géré et animé par une association, composée de bénévoles qui, couvre une ou plusieurs communes et est employeur de la ou des travailleuses familiales.

Cette association a pour fonction :

- de détecter les besoins et faire connaître le service
- d'établir le contact avec les familles
- d'accomplir les formalités administratives pour une prise en charge par les organismes sociaux
- d'organiser le travail des travailleuses familiales
- de gérer l'association

**Nom des assistantes sociales :**

- Mutualité Sociale Agricole : Mme GOUZÉ
- Régime Général : Mme L'HELGOUACH
- Pêches Maritimes : Melle ABELARD
- Marine de Commerce : Mme L.E. GUEN

**QUE FAIT-ELLE ?**

L'intervention de la travailleuse familiale consiste à effectuer les tâches familiales et ménagères.

- tâches liées aux enfants (toilette, habillage, garde et surveillance, soutien scolaire etc.)
- entretien de la maison
- entretien du linge
- préparation des repas
- démarches
- aide à la gestion du budget familial
- aide à l'organisation du travail

La travailleuse familiale a un rôle de relation avec la mère de famille, le couple, les enfants.

Un rôle de soutien dans les périodes difficiles.

La dimension éducative de son rôle auprès des familles passe discrètement à travers le partage quotidien des tâches ménagères.

**COMMENT ?**

La famille peut être aidée en journée, en demi-journée. Les horaires peuvent être aménagés suivant les besoins : par exemple, sortie des classes et suivi scolaire.

**A QUEL PRIX ?**

La famille peut être aidée financièrement suivant sa situation et ses besoins par :

- La Caisse d'Allocations Familiales dont elle dépend.
- Le Département (Aide Sociale DASD)
- Des budgets annexes (Comités d'entreprise, Mutuelles, Associations etc.)

L'aide accordée dépend du revenu de la famille. Elle peut même être gratuite.

La part restant à la famille dépend donc de ses ressources.

L'aide est accordée sur une durée limitée.

Au cas où le coût est estimé trop élevé... amélioration de l'état de santé, de la situation... ne nécessite plus une aide, celle-ci peut être interrompue à tout moment ou même refusée.

# SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

## STATION DE SAUVETAGE DU CONQUET :

Depuis le drame du 7 août et la perte de l'équipage et du canot de sauvetage de l'Aber-Wrac'h, les stations de la SNSM ont entrepris une action pour venir en aide aux familles des disparus.

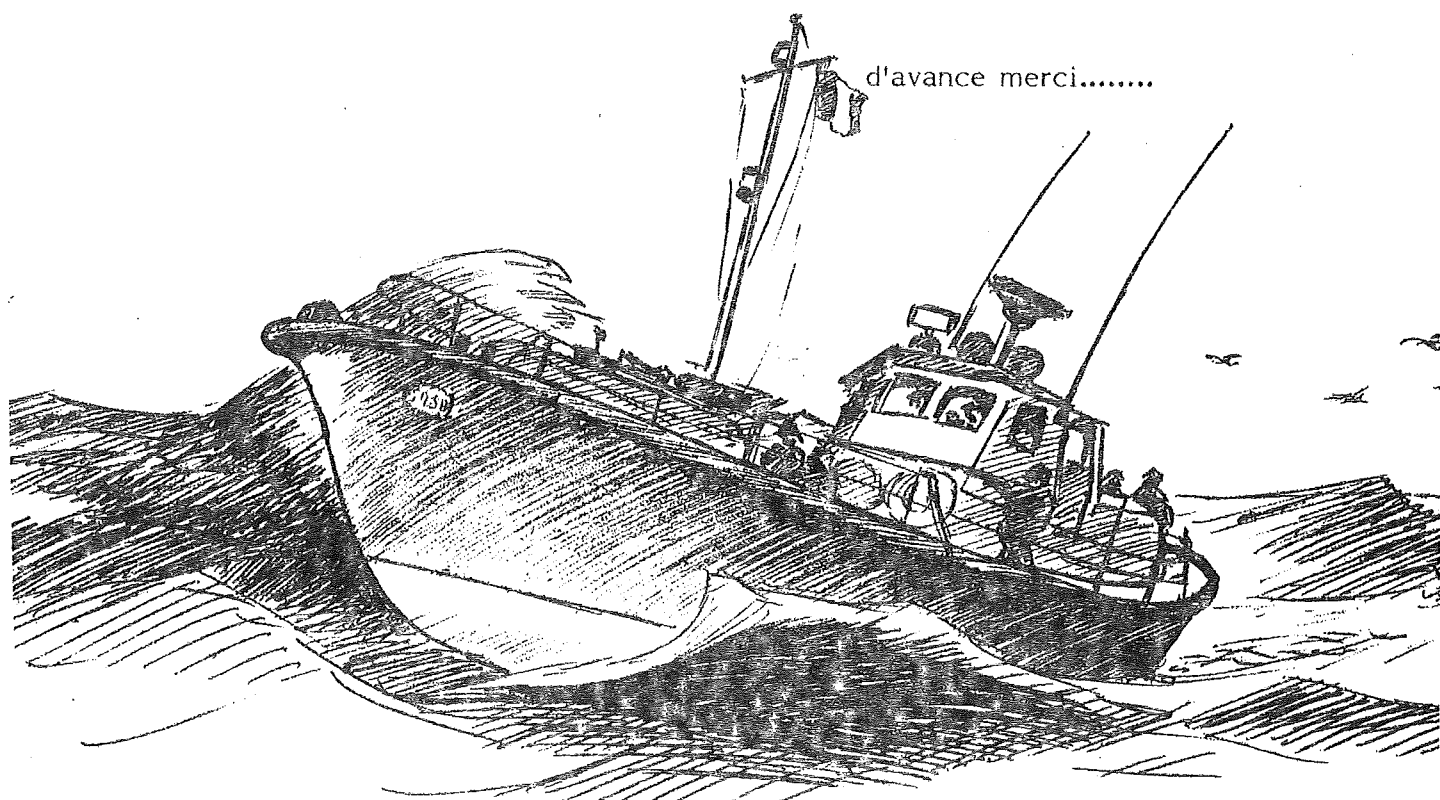
Le produit des quêtes, collectes et dons recueillis par la station du CONQUET arrêté au 15 septembre est de 28 000 F dont la plus grande partie a déjà été adressée au Trésorier de la Station de l'Aber-Wrac'h.

Doivent être particulièrement remerciés pour leur action généreuse :  
Messieurs les Recteurs des Paroisses du CONQUET, LAMPAUL PLOUARZEL, PLOUARZEL, PLOUGONVELIN, TREBABU et TREZIEN.

Les Patrons-pêcheurs du CONQUET et les Scouts de France pour les quêtes effectuées lors de la bénédiction de la mer le 17 août.

Les associations de Plaisanciers du CONQUET, d'Ilien et de Porscave.  
Le rotary-club BREST les ABERS.

Les personnes qui ont spontanément organisé des collectes et tous ceux qui ont participé à cette oeuvre.... la liste n'est pas close.



A la mort de Jean III, duc de Bretagne, deux prétendants se disputent sa succession : son demi-frère Jean de Montfort et...

Charles de Blois, au nom de sa femme, Jeanne de Penthièvre nièce du défunt...

Charles de Blois, soutenu par le roi de France demande à toutes les places fortes et châteaux de se soumettre à son autorité. Comme bien d'autres, Le Conquet qui s'est ralliée à Montfort refuse. Une armée franco-bretonne vient en faire le siège, la prend par les armes, en tue les défenseurs et y laisse garnison (1341).

Le roi d'Angleterre Edouard III, ne peut rester inactif ; farouche ennemi du souverain français, il ne peut le laisser se rendre maître de la Bretagne dont les ports et, en particulier ceux du Leon, lui sont si utiles pour ses navires comme escales sur la route d'Aquitaine. Il intervient donc dans le conflit aux côtés des Montfortistes... Une armée anglaise débarque bientôt près de Brest, conduite par Gauthier de Manny elle entreprend la reconquête du Leon. Au passage elle capture à Tregarantec Hervé VII vicomte de Leon qui a trahi Montfort pour Blois et l'envoie prisonnier en Angleterre. ...St Mathieu et Le Conquet retrouvent des garnisons anglo-bretonnes. -(A noter que la forteresse de St Mathieu est d'origine récente puisque les moines ne l'ont édiflée, avec l'accord du duc Jean III, qu'en 1332, pour se garantir des attaques ennemies venues par mer ; celle du Conquet remonte au moins aux années 1200..)-

Tenues par Montfort, les côtes de Bretagne se trouvent alors soumises aux raids de la flotte de Louis d'Espagne qui, au nom du roi de France, mais aussi pour son compte personnel attaque, pille et rançonne les petites villes côtières: Crozon, Le Conquet et St Mathieu ont à souffrir de ses exactions.

Le 12 octobre 1342, Edouard III débarque avec ses troupes en un point de la côte proche du Conquet et se dirige vers le centre de la Bretagne à la rencontre de l'armée française de Philippe de Valois. Le choc des armes est inévitable, quand, au milieu du champ de bataille se dresse le légat du Pape, qui, impose aux belligérants la trêve dite de Malestroit.

Sa présence n'étant plus nécessaire sur le continent, Edouard revient à St Mathieu où l'attend une flottille. Le vaisseau du roi malmené par la tempête n'aborde à Weymouth que 10 jours plus tard ; un autre navire portant la comtesse de Montfort et son jeune fils, réussit après avoir encouru maints périls à rallier les côtes du Devonshire.

Le parti de Montfort, bien épaulé par les Anglais est alors solidement installé dans l'ouest-sud-ouest de la Bretagne : ses places principales sont Quimper et Quimperlé, Le Conquet et Brest, Vannes et Hennebont.

La trêve de Malestroit expire. Raoul de Quercy reprenant les armes s'engage auprès de Charles de Blois à replacer sous sa coupe les villes de Vannes, Guérande et quimperlé et à s'emparer du château de St Mathieu afin d'empêcher les débarquements ennemis dans ce secteur. ...La garde de St Mathieu relève alors de Mathieu de Gournay, capitaine anglais qui jouit également des revenus des brefs, coutumes et pêcheries ; (privilèges qui lui ont été confirmés par le duc de Lancastre au nom d'Edouard III en 1357).

---Jean de Montfort est mort en 1345, Charles de Blois a été tué au combat d'Auray en 1364, mais la guerre pour la possession du duché continue sous l'appellation " guerre des deux Jeanne " : Jeanne de Montfort et Jeanne de Penthièvre ayant hardiment pris la relève de leurs époux.

1366, Jean de Montfort, fils du précédent, devient le duc de Bretagne Jean IV (tutelle anglaise). Les Français vont réagir...

En 1369, Bertrand Duguesclin, à la tête d'une puissante armée française pénètre en Bretagne.

Après une série de victoires il parvient à la pointe<sup>du</sup> duché poursuivant les Anglais en déroute.. Olivier de Clisson, futur connétable de France marchant en avant-garde atteint un fort parti d'Anglais prêts à s'embarquer à St Mathieu. Avec ses hommes d'armes il les charge aux cris de "Duguesclin-Clisson! A mort traîtres et mécréants! Jamais en Angleterre ne rentrerez sans mortel encombrier!"..

Clisson n'est par surnommé pour rien le "Boucher", 900 Anglais sont massacrés, les 300 autres avec leur chef Lord Robert Nevil sont faits prisonniers; (1370). Le puissant seigneur anglais libéré contre forte rançon est de retour à St Mathieu en septembre 1372 : il y débarque avec 400 archers et 400 hommes d'armes. La forteresse et la ville reprise, Nevil s'en va à Brest prendre le commandement du château dont le roi d'Angleterre l'a nommé gouverneur.

L'année suivante, tandis que Duguesclin assiège en vain Brest, son lieutenant messire Geoffroy de Kerimel réussit à reprendre St Mathieu.

Jean IV de Monfort, qui séjourne fréquemment en Angleterre débarque en 1375 entre Le Conquet et St Mathieu avec 2000 hommes d'armes et 3000 archers conduits par le duc de Cambridge. Après avoir châtié ceux qui l'avaient trahi pour le parti de Blois, le duc de Bretagne et son important corps expéditionnaire soumettent rapidement le nord du pays. Malheureusement le traité de Bruges suspend les hostilités franco-anglaises (26 juin 1375); le souverain britannique rappelle ses troupes, les Anglais évacuent toutes les places bretonnes sauf Auray Derval et Brest.

Charles V, roi de France commet alors une erreur grossière : il essaie de confisquer le duché de Bretagne à son profit. Les Bretons de tous partis font bloc contre lui, se ralliant à Jean IV qui entre en triomphateur à Rennes. La paix avec la France est signée en janvier 1381.

La région du Conquet va-t-elle connaître enfin la tranquillité ? non pas encore car les Anglais refusent de restituer Brest où ils entretiennent une puissante garnison. Garnison qui, vivant sur l'habitant, rançonne les paroisses voisines.

Le capitaine de Brest : Jacques de Northberry s'est même attribué le droit de bris sur les navires naufragés et échoués à Bertheaume, à St Mathieu ou au Conquet. Par cupidité il a aussi, dit-on, empêché d'affermier les sécheries pour revendre le poisson à son compte, sous prétexte d'approvisionner la garnison de Brest. .. Enfin en 1397 les Anglais finissent par rendre au duc son bien.

Deux ans plus tard c'est l'avènement de Jean V au trône de Bretagne, une ère nouvelle commence, les petits ports de Leon s'ouvrent plus largement au commerce maritime..Leurs flottilles de barques sillonneront les routes du vin et du sel jusqu'à la fin du XVIII e siècle./.

J.P CLOCHON

Sources : Histoire de Bretagne : La Borderie  
" " Durtelle de St Sauveur  
Preuves pour l'Histoire de Bretagne: Dom Morice  
Les Ducs de Bretagne : Barbier  
La Pointe St Mathieu : Henri Urscheller ...etc...